



## litige pour vol dans un grand magasin

Par **naslar**, le **13/02/2011** à **10:23**

bonjour a tous ce week end je me suis rendu en allemagne pour faire des achats, donc je me retrouve dans un grand magasin a essayer des habits finalement en selectionnant j en laisse plus de la moitier dans une cabine d essayage avant de partir en caisse pour payer le reste de mes article. Ensuite 1 heure plus tard en me rendant dans un autre magasin je me fait interpeler par la securite du 1 er magasin qui m accuse a tord d avoir fait de la manipulation d etiquette en me montrant un des jeans laisse au prealable dans la cabine , je nie mais il na veulent rien savoir. QUEL DROIT J AI FASSE A CA ? comment aurai je du reagir? DONC il m ont fait signer un document m interdisant l acces du magasin pendant 1 ans, est ce que je peux porter plainte ?ont t il le droit? est ce que j ai une procedure a faire au niveau juridique? POUVAIT VOUS M AIDER car je ne connais pas la legislation allemande car en france ca ne ce serait pas passer pareil. merci d avance a toute vos response